



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST

LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication

360 Albert St. / 360, rue Albert

12th Floor / 12ième étage

Ottawa

Ontario

K1A 0S5

Title - Sujet Communication Marketing Management	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-190375/B	Date 2018-06-11
Client Reference No. - N° de référence du client EN578-19-0375	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$CX-011-74954
File No. - N° de dossier cx011.EN578-190375	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-06-28	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Leblanc(CX Div.), Marc-Andre	Buyer Id - Id de l'acheteur cx011
Telephone No. - N° de téléphone (613) 990-6830 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA PORTAGE III 6B1 11 LAURIER ST Gatineau Quebec K1A0S5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
2	Marketing Services	EN578	EN578	1	Each	\$	\$		See Herein	

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) - EN578- 190375/A

**Les commentaires devront être soumis au plus tard
à 14:00 heure avancée de l'est le 28 juin 2018**

TITRE : SERVICES DE MARKETING

1. OBJET ET NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR)

La Direction de l'approvisionnement en communications (DAC), qui fait partie du Secteur de la gestion des approvisionnements commerciaux et alternatifs (SGACA) de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), **demande à l'industrie de formuler des commentaires** au gouvernement du Canada en ce qui concerne le renouvellement des arrangements en matière d'approvisionnement pour des Services de Marketing.

Aucun outil d'approvisionnement n'existe présentement pour la prestation de Services de Marketing. Afin de combler cette lacune, SPAC prévoit demander des soumissions et émettre une demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA).

Au moyen d'une liste de questions précises (voir la section 7 de la DDR), la présente DDR vise à :

- Moderniser les pratiques en matière d'approvisionnement de façon à ce qu'elles soient plus simples et moins lourdes sur le plan administratif, mettre en œuvre un contrôle moderne et adopter des pratiques qui appuient les objectifs de notre politique économique, y compris l'approvisionnement écologique et social.
- Tirer profit des connaissances et de l'expertise de l'industrie en ce qui concerne les pratiques exemplaires qui pourraient augmenter les chances de réalisation du présent projet.
- Déterminer si l'industrie peut utiliser l'approvisionnement électronique et préparer des soumissions électroniques.
- Recueillir des renseignements en vue de mettre au point une DAMA.

NATURE DE LA DEMANDE DE COMMENTAIRES AUPRÈS DE L'INDUSTRIE

La présente DDR ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions (DP). Aucune entente ou aucun contrat ne sera conclu en fonction de la présente DDR. L'émission de la présente DDR ne constitue nullement un engagement de la part du Gouvernement du Canada et elle n'autorise aucunement les répondants potentiels à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. La présente DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à émettre une demande de soumissions subséquente ou à octroyer un contrat pour les travaux décrits dans les présentes.

NATURE ET FORMAT DES RÉPONSES DEMANDÉES

Les répondants sont invités à indiquer, dans les renseignements transmis au Canada, la présence de tout renseignement qu'ils considèrent comme exclusif, personnel ou appartenant à un tiers. Notez que le Canada peut être tenu par la loi (par ex. en réponse à une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de considérer la divulgation des renseignements exclusifs ou de nature commerciale concernant un répondant (pour plus de renseignements : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>).

La participation à cette DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. La DDR n'aboutira pas à l'établissement d'une liste de fournisseurs. De même, la participation à la présente DDR ne constitue pas une condition préalable à la participation à une éventuelle demande subséquente.

La date de clôture de la DDR est **le 28 juin 2018, à 14 h, heure avancée de l'Est**. Les renseignements reçus avant cette échéance seront examinés et pris en considération au moment de mettre au point la DAMA.

COÛTS ASSOCIÉS AUX RÉPONSES

Les répondants ne seront pas remboursés pour les frais engagés dans le cadre de la participation à la présente DDR.

2. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

À l'aide de cette DDR, le Gouvernement du Canada (GdC) recherche une rétroaction sur l'établissement potentiel d'arrangements en matière d'approvisionnement (AMA) pour des services de marketing.

Dans le contexte du GdC, les services de marketing comprennent le développement d'une stratégie de marketing pour permettre la promotion de biens et de services à un public cible pour atteindre un plus grand niveau de sensibilisation, ou pour amener le public à agir pour atteindre un objectif ou une mission. Le GdC a besoin la provision d'une gamme complète de services de marketing selon laquelle l'ensemble ou une partie des travaux sont réalisés selon la demande. Dans tout arrangement en matière d'approvisionnement résultant, les fournisseurs seront tenus d'adhérer aux politiques, lignes directrices, programmes et pratiques fédéraux en matière de communications et d'édition selon [la Politique du Conseil du Trésor sur les communications et l'image de marque](#).

Les services de marketing incluront :

- Le marketing de programmes, de biens et de services : pour mieux informer et engager le public, pour aider l'atteinte de résultats d'adoption et d'impact;
- Le marketing social : pour changer les attitudes et les comportements;
- Le marketing d'engagement : pour promouvoir les activités d'engagement, les consultations, les événements, etc.;
- Le marketing expérientiel : pour promouvoir un produit ou un service à l'aide d'expériences qui engagent directement le public cible, et
- Le marketing de recrutement : pour trouver, attirer et engager les demandeurs d'emploi.

Une DAMA résultante pour les services de marketing exclurait les services suivant :

- Des services de publicité payée, définis ainsi : tout message transmis au Canada ou en outre-mer pour lequel est payé un placement dans les médias;
- Des services de recherche d'opinion publique, définis ainsi : la collection systématique par ou pour le GdC, d'information se basant sur l'opinion de tout public cible, en utilisant des méthodes et techniques quantitatives ou qualitatives.
- Les services de production audiovisuelle, et;
- Les services professionnels.

Une modification subséquente à cette DDR qui contient une ébauche de l'Énoncé des travaux (EDT) pourrait être ajoutée à une date ultérieure.

Au cas où une DAMA est publiée et des AMA sont attribuées, SPAC s'attend à ce que ces AMA seraient valides pour une période initial de deux (2) années commençant dès la date d'attribution de l'AMA, avec une option irrévocable de la rallonger pour un nombre encore à déterminer de périodes additionnelles de deux années chaque. De plus, la DAMA pourrait subir un « refresh » à chaque deux (2) ans pour permettre aux fournisseurs ne s'étant pas qualifiés antérieurement la chance de déposer une nouvelle soumission.

3. PORTÉE ET CONTRAINTES POTENTIELLES DU TRAVAIL

Si une demande de suivi est émise, elle sera affichée sur le site Achatsetventes.gc.ca sous forme de demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA).

Puisque l'approvisionnement de services de marketing par les ministères est exempté des accords internationaux, [la Politique sur le contenu canadien](#) s'applique et donc toute activité d'approvisionnement résultante serait limitée exclusivement aux fournisseurs offrant des biens et/ou des services canadiens.

4. LOIS, ACCORDS COMMERCIAUX ET POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Voici certains des textes législatifs, des accords commerciaux et des politiques gouvernementales qui pourraient avoir une incidence sur les demandes de suivi :

- a) [Ententes sur les revendications territoriales globales \(ERTG\)](#)
- b) [Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones](#)
- c) [Programme de sécurité des contrats](#)
- d) [Politique sur la sécurité du gouvernement](#)
- e) [Loi sur la protection des renseignements personnels](#)
- f) [Directive sur les langues officielles pour les communications et services](#)
- g) [Conseil national mixte, Directive sur les voyages](#)
- h) [Directive sur les rôles et responsabilités en matière de gestion de l'information](#)

5. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Les répondants ayant des questions relativement à la présente DDR peuvent communiquer avec la personne suivante :

Nom : Marc-André Leblanc

Titre : Agent principal d'approvisionnement

Direction de l'approvisionnement en communication

Direction générale des approvisionnements

Services publics et Approvisionnement Canada

Adresse : 360, rue Albert, 12^e étage

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : 613-949-1285

Télécopieur : 613-991-5870

Courriel : TPSGC.padgamiace-appbmpace.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Étant donné qu'il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada pourrait publier d'autres questions reçues afin d'obtenir des renseignements supplémentaires. Le Canada demande aux répondants de consulter régulièrement le site Achatsetventes.gc.ca pour vérifier si des changements ont été apportés, le cas échéant.

6. PRÉSENTATION DES RÉPONSES

Date et lieu de présentation des réponses : Les fournisseurs souhaitant répondre aux questions figurant dans la section 7 doivent livrer les réponses directement à la personne indiquée à la section 6, Demandes de renseignements, au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la présente DDR. Les réponses peuvent être présentées par la poste, par télécopieur ou par courriel.

Il revient aux répondants de décider de la nature de leurs réponses. Toutefois, le Canada souhaiterait obtenir des renseignements pertinents, simples et directs, afin d'éviter un travail indu de la part des répondants et les efforts indus déployés par le Canada pour analyser les résultats.

Les réponses des fournisseurs potentiels à cette DDR aideront le Canada à élaborer une stratégie d'approvisionnement qui répond aux besoins fonctionnels et opérationnels du Canada.

Nous demandons aux répondants de nous fournir des commentaires et de nous faire part de leurs préoccupations.

Seules les réponses écrites, envoyées par la poste, par télécopieur ou par courriel seront acceptées.

Les répondants sont priés d'expliquer les hypothèses qu'ils avancent dans leurs réponses.

Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser d'autres questions ou leur demander de préciser l'aspect d'une réponse. Par ailleurs, le Canada se réserve le droit d'inviter un ou l'ensemble des répondants à présenter leur réponse à cette DDR.

7. QUESTIONS

1. Est-ce que la distinction est claire entre les services inclus et exclus pour les services de marketing ciblés par cette DDR?
2. Comment la définition fournie pour les services de marketing s'aligne-t-elle avec celle de votre organisation?
3. Est-ce que votre entreprise est en mesure d'offrir les cinq types de services de marketing spécifiés dans la définition figurant dans la présente DDR?
4. Est-ce que votre entreprise serait intéressée de participer à des rencontres individuelles avec SPAC pour discuter davantage de ce besoin?
5. Est-ce que votre entreprise a de l'expérience dans la prestation de services de marketing au gouvernement du Canada?
6. Pourriez-vous nous fournir des recommandations qui pourraient améliorer l'efficacité des arrangements en matière d'approvisionnement?
7. Quelles initiatives environnementales ont été mises en œuvre par votre organisation, et lesquelles prévoyez-vous mettre en œuvre dans un futur proche (initiatives de recyclage et de réutilisation, de déplacements écologiques, etc.)? Quel document pourriez-vous nous fournir pour démontrer les efforts de votre entreprise sur la question d'environnement? Expliquez votre réponse et soyez précis.
8. En ce qui concerne les normes environnementales, qu'est-ce que vous nous suggèreriez d'inclure à titre de critères dans le cadre du processus de demande de soumissions?
9. Est-ce que votre organisation / industrie se conforme-t-elle à la reconnaissance des normes environnementales comme ENERGY STAR ou d'autres normes? Expliquez votre réponse et soyez précis.
10. SPAC souhaite créer un volet distinct pour les entreprises autochtones, afin d'en tirer parti lorsque la [Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones](#) s'applique dans le cadre d'un besoin. Veuillez nous indiquer si votre firme serait qualifié et intéressé.
11. Quels autres regroupements ou qualificatifs socio-économiques pourraient être pris en considération en vue de créer des volets supplémentaires ou des critères d'évaluation dans le cadre d'une Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement future?
12. Y a-t-il des problèmes de restriction ou de système qui empêcheraient votre entreprise d'accepter une demande de proposition de manière électronique? Si oui, expliquez en détail.
13. Y a-t-il des problèmes de restriction ou de système qui empêcheraient votre entreprise de soumettre des soumissions de manière électronique, ou par exemple au moyen de systèmes comme l'affichage électronique e-post Connect? Si oui, expliquez en détail.
14. La DAC souhaite créer une communauté de pratique en communication pour les produits de communication créatifs. Quels seraient des exemples de sujets d'intérêt et la meilleure tribune pour solliciter un dialogue?
15. Y a-t-il d'autres renseignements ou recommandations qui devraient être tenus en compte qui n'ont pas été mentionnés?

8. RÉFÉRENCES

- [Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones - Brochure](#) (d'Affaires autochtones et du Nord Canada)
- [Admissibilité - Programme de Marchés Réservés aux entreprises autochtones](#)
- [Répertoire des entreprises autochtones](#)